



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

air

Question écrite n° 102051

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur le déploiement des vignettes Crit'Air, dont l'entrée en vigueur est intervenue le 16 janvier 2017. L'adjoint à la maire de Paris a déclaré qu'il fallait continuer à communiquer, car au 6 janvier, seuls 500 000 franciliens avaient commandé leur vignette, ce qui traduit un manque d'information manifeste. Or une certaine méconnaissance existe, notamment pour les provinciaux devant se rendre à Paris, certains s'interrogeant sur le périmètre d'application du dispositif. Elle lui demande donc de bien vouloir lui préciser les limites géographiques de l'application du dispositif et les mesures d'information complémentaires qu'elle envisage de prendre, tant en direction des franciliens que des provinciaux.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102051

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2017](#), page 445

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)